

Echelle des Valeurs

Lors de la réunion du 20 Octobre 2018 à Herm, le Comité du Pointer Club Français a décidé de modifier les conditions de l'Echelle des valeurs unique regroupant tous les résultats obtenus en Europe. Tous les Pointers Dysplasie A ou B ayant obtenu des classements peuvent paraître sur cette Echelle des Valeurs sous réserve qu'ils aient participé aux épreuves Françaises avec pour la Grande Quête à au moins 3 concours et pour la Quête de Chasse à au moins 5 concours.

Actuellement, aucune structure dans les pays étrangers (notamment en Serbie) ne collecte, ni ne remonte ces résultats aux clubs de race. Certains propriétaires ne souhaitant pas apparaître sur l'échelle des valeurs qui est un classement interne au club paraissant uniquement sur notre revue, **devront impérativement signaler qu'ils ne veulent pas y figurer par mail ou par courrier, les autres devront uniquement et obligatoirement faire parvenir les résultats de leurs chiens à l'étranger pour parution dans la revue.**

Ces informations devront être envoyées par les propriétaires ou les conducteurs, de préférence par mail à René Guidoni.

(rene.guidoni@orange.fr).

Le recollement des résultats Nationaux provenant de la CUNCA, l'exactitude de ceux-ci ne pourra de ce fait en aucun cas engager la responsabilité du Pointer Club Français.

En cas d'impossibilité, il vous est possible de les envoyer par courrier papier à l'aide de la feuille récapitulative qui est dans la revue à l'adresse indiquée et qui les transmettra aux autres intéressés. Ces informations devront mentionner le pays, la date, le nom des juges, le classement, le nom du chien avec son affixe, ainsi que ceux du propriétaire et du conducteur. Ces résultats sont à envoyer avant le **15 Mai** pour le Printemps et avant le **15 Décembre** pour l'Automne. Passé ces dates plus aucun rectificatif concernant l'échelle des valeurs ne pourra être fait et aucune réclamation ne sera désormais prise en compte.